

Gouvernement du Québec
La ministre du Tourisme
La ministre responsable de la région de Lanaudière

Québec, le 7 juillet 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 23 mai dernier, la députée de Chomedey inscrivait au feuilleton une question à mon attention concernant les préoccupations financières de la municipalité de Tadoussac au sujet de la mise à niveau de ses installations sanitaires et des travaux à exécuter à la Maison du tourisme.

Situé au confluent de trois régions touristiques, Tadoussac est considéré comme une halte naturelle de la voie navigable. Cette municipalité constitue un produit touristique à fort potentiel et un vecteur économique d'importance pour la région de Manicouagan. Il est essentiel de préserver ce statut.

Je tiens d'abord à souligner que le ministère du Tourisme n'a reçu aucune demande de la Municipalité de Tadoussac concernant la mise à niveau de ses installations sanitaires et des travaux à réaliser à la Maison du tourisme. J'invite la Municipalité à communiquer avec la Direction régionale de la Côte-Nord du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui pourra évaluer les besoins de la Municipalité et l'orienter vers les programmes disponibles au MAMH ou dans d'autres ministères et organismes, le cas échéant. Par ailleurs, considérant le caractère patrimonial de la Maison du tourisme, une approche similaire pourrait être effectuée auprès du ministère de la Culture et des Communications.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre du Tourisme,



CAROLINE PROULX